

MANIFESTE DE PAMPELUNE

“POUR UNE PAIX DE MÉMOIRE ET UN VIVRE ENSEMBLE PLURALISTE”

Celui qui tue quelqu'un pour défendre un idéal ne défend pas un idéal: il tue quelqu'un.

Sebastián Castellio

La situation actuelle ouvre de nouveaux horizons pour le «vivre ensemble». Notre société est en train de surmonter des décennies de violence dont l'objectif était politique et qui ont été à l'origine de centaines de victimes et violations des droits humains. Cependant, pour construire un avenir de paix et de liberté durable il est indispensable que l'ensemble des acteurs qui composent la société (institutions, partis politiques, acteurs sociaux, la population) respectent des principes éthiques communs.

Après avoir réfléchi et travaillé ensemble à ce sujet, les organisations politiques signataires ci-dessous avons élaboré un récit historique commun ainsi que des propositions de consensus.

UN RÉCIT COMMUN ET VÉRIDIQUE CONTRE LA VIOLENCE

Au pays basque et en Navarre, à l'image d'autres sociétés, ont existé, existent et existeront des différents en ce qui concerne la conception de l'identité, des langues et des souverainetés. Cependant nous pensons qu'il a existé et qu'il existe certaines conditions qui permettent d'exprimer cette pluralité de manière pacifique. Ce qui nous différencie d'autres contextes, c'est la violence injuste, non-justifiée et inutile, qui ne fût pas la conséquence inévitable d'un conflit, sinon le «choix délibéré» de ceux qui l'ont utilisée.

95% des 829 victimes d'ETA l'ont été après la mort de Franco. La violence dont l'organisation a fait preuve a été dirigée contre ces personnes du fait de leur profession, de leur façon de penser ou de leur militantisme politique. La trajectoire de l'ETA a été celle de la prédominance du militarisme et de l'anti-pluralisme. Et dans ce parcours lamentable, la participation de la gauche indépendantiste a été capitale, à travers de sa stratégie de “socialisation de la souffrance” qui donna lieu à la dénommée «violence de persécution».

Au cours de la Transition Démocratique et jusqu'aux premières années de la Démocratie, nous avons assisté aux débuts d'une logique action-répression- action au travers du terrorisme d'Etat et d'extrême droite. Le dernier assassinat des GAL (Groupe Armés de Libération) fût commis le 24 Juillet 1987, mais après plus de deux décennies seuls 24 de leurs 65 assassinats ont été jugés. La Justice a d'ailleurs confirmé l'implication politique au plus haut niveau en condamnant l'ensemble de la direction du Ministère de l'Intérieur de l'époque. De plus, on dénombre 94 victimes mortelles de violences policières dont les cas n'ont que récemment com-

mencé à être connus. Il y a donc eu un énorme laisser-aller en ce qui concerne les plaintes pour mauvais traitements et torture, tel que cela fut signalé à maintes reprises par des jugements du Tribunal de Strasbourg. Tout ceci aggravé par le fait que 36 des 62 condamnés pour ce délit ont bénéficié de grâces. L'existence même de ces violences illégitimes, et la quantité d'affaires non résolues, montrent de quelle manière le “tout est bon contre le terrorisme” s'est imposé en de trop nombreuses occasions aux principes démocratiques de l'Etat de Droit.

Cependant, nous insistons, en Euskadi et en Navarre, il n'y a pas eu de guerre. Nous ne comparons pas l'ETA aux institutions de l'Etat, et nous ne considérons pas qu'il s'est agi de la coexistence de deux violences équivalentes. Il y a eu une organisation qui par le terrorisme a prétendu s'imposer à la société de façon anti-démocratique; et des institutions, élues par la population, auxquelles la Constitution attribuait une grande capacité d'auto gouvernance, qui parfois à raison, d'autres à tort, ont eu le devoir d'empêcher des assassinats et autres agressions commis par l'ETA contre les citoyens, parce qu'ils pensaient différemment ou représentaient un autre courant identitaire. Les délits et abus commis dans le cadre de la lutte contre le terrorisme n'ont pas été une persécution contre l'indépendantisme. La meilleure démonstration de cela est qu'aujourd'hui le parti politique EH BILDU (gauche indépendantiste) gouverne à la majorité les institutions de la province de Guipuscoa. Il n'existe et ne peut exister à ce sujet aucune ambiguïté.

VICTIMES ET JUSTICE

Une des critiques les plus importantes à la Transition Démocratique a été le fait de ne pas se construire sur les deux piliers “Justice et Réparation”. De même que nous demandons que la justice fasse toute la lumière sur les crimes du franquisme, nous croyons fermement au droit de toutes les victimes à la justice. Nous refusons que se répète l'arrangement dans l'oubli, au travers d'une nouvelle amnistie, qu'on nous impose une “(In) justice de transition”. De la même manière nous rejetons l'idée d'une “justice exclusivement punitive”, conçue par le Code Pénal comme une version régulée de la vengeance. En échange, nous proposons l'alternative de la “Justice Réparatrice” (Via Nanclares) dont l'objectif est de reconstruire le «vivre ensemble» et faciliter la réinsertion grâce à la reconnaissance de la souffrance infligée.

En ce qui concerne la réparation nous identifions deux lacunes importantes dans le cas des victimes d'abus policiers et de tortures, qui sont à peine reconnues: le cas de nombreuses personnes menacées et le cas de celles qui se trouvèrent obligées de fuir leur lieu de résidence. De même, nous reconnaissons les pas importants qui ont été effectués envers les victimes du terrorisme (ETA, GAL, BVE) après de nombreuses d'années d'abandon.

Une Victime, c'est toute personne qui a subi une souffrance injuste. Dans sa pluralité, ceci est l'élément commun qui fait qu'elles méritent de bénéficier des mêmes droits, indépendamment de la différence de signification que peut avoir le fait de tuer des policiers, torturer des personnes accusées de terrorisme ou persécuter des élus municipaux défendant d'autres idéologies.

Cependant il est nécessaire de prévenir contre les stratégies de "confusion et manipulation", qui associent victimes innocentes d'une souffrance injuste, et d'autres types de souffrances de nature radicalement différente (comme par exemple, celle de membres de l'ETA qui trouvèrent la mort lors de la pose d'une bombe). Ceci sachant qu'il est important de dissocier le cas des victimes-victimes. Dans ce cas, le principe "vérité, justice et réparation" n'exige en rien de rendre hommage à des personnes qui sans aucun doute ont souffert d'une violation de droits humains, mais qui elles aussi ont été auteur de ce type de violation. C'est ainsi que nous avons défendus notre position contre la décoration de Melitón Manzanos, et de même nous nous positionnons dans le cas des victimes-membres de l'ETA. Enfin, nous souhaitons souligner les exemples symboliques de Yoyes, qui nous montrent comment fut traitée la libre dissidence, ainsi que les victimes "antifranquistes", qui souffrirent dans un premier temps de la répression de la dictature, puis furent victimes de l'ETA (López de Lacalle, Recalde, Jauregui...).

PERSONNES INCARCÉRÉES, DROITS HUMAINS ET RÉINSERTION

Dans le cadre d'une politique pénitentiaire orientée vers la réinsertion nous défendons de façon inconditionnelle les Droits Humains, qu'au sein d'un système démocratique toute personne emprisonnée doit se voir garantis, avec les effets immédiats que cela implique en relation avec le rapprochement géographique, libération des détenus souffrant de maladie grave et incurable et l'application sans discrimination de la législation et bénéfiques pénitenciers (semi-liberté, remise de peines, permission de sortie, rejet de la Doctrine Parot sur le cumul des peines).

Pendant des années, il a été créé et appliqué une législation d'exception face au phénomène terroriste, un authentique droit pénal de l'ennemi, qui a diminué les garanties et libertés fondamentales. Les interdictions de partis politiques en ont été sa maximale expression. Nous savons que l'ETA et la gauche indépendantiste ont assorti la violence et l'action politique légitime ("bietan jarrai"), comme par exemple dans le cas des militants de Segi et la kale borroka (lutte urbaine). Mais une réponse démocratique exige des accusations et inculpations individuelles et des preuves de poids, étant inadmissible que la seule appartenance à une organisation politique puisse mener à la prison ou à la perte de droits civiques. Quoiqu'il en soit, il ne faut pas confondre la défense des droits humains dans le cadre pénal et pénitentiaire avec le rôle de héros-martyres que certains secteurs assignent

au collectif des membres de l'ETA incarcérés. De la même façon que nous rejetons l'apologie du franquisme, nous considérons que la légitimation sociale sur la place publique de sa trajectoire, par des hommages, constitue un mauvais exemple pour la cohabitation future au sein de nos sociétés, en plus d'une souffrance supplémentaire et une humiliation pour les proches des victimes. Une contribution sincère à la cohabitation de la part de la gauche indépendantiste, devrait aller dans le sens opposé, tels que nous le démontrent les détenus dissidents de Nanclares. Car reconnaître la douleur infligées (non seulement son existence sinon aussi son caractère injuste et inutile) sera un élément clé pour la réconciliation, et de plus facilitera la flexibilisation de la politique pénitentiaire et les dispositifs de réinsertion.

MÉMOIRE DÉMOCRATIQUE

Faire face à l'avenir en rappelant ce qui a eu lieu ici est un acte de justice et une contribution importante pour que notre histoire noire de violence ne se répète pas. Face à l'oubli, au négationnisme, à la tergiversation des mémoires "partielles", nous croyons en l'énorme potentiel de la pédagogie démocratique transformatrice que sont les témoignages directs des victimes. Il s'agirait de connaître ces histoires non pour justifier des violations de droits humains contre d'autres, sinon pour délégitimer la violence qui a eu lieu ici, en montrant ses conséquences.

De la même manière, cela constitue aussi une base fondamentale pour la mémoire démocratique, souligner le rôle de ceux qui au milieu de tant d'horreurs ont défendu avec cohérence les Droits Humains et les principes démocratiques. Des mouvements sociaux pacifistes, jusqu'aux juges, enquêteurs et policiers, comme Jose María Lidón (cas Linaza) o Jesús García (cas Lasa y Zabala), qui ont combattu la torture et ont démasqués la guerre d'«État».

"VIVRE ENSEMBLE" ET PLURALISME

Les fondements idéologiques par lesquels la violence a été justifiée pendant de nombreuses années défendaient une conception sectaire et exclusive de notre pluralité, qui a stigmatisé comme colon, traître, envahisseur, pro terroriste, collaborateur... et qui a généré la peur sociale, menaçant ainsi la liberté d'expression de la population. Nous plaçons en faveur du «vivre ensemble», pour ne pas mettre en conflits les identités. Cependant, nous voyons comment sur l'espace Basque-navarrais, le territoire commun de la langue basque, sont régulés les symboles et les langues avec deux poids deux mesures, en fonction de la majorité ou minorité, tant de la part du monde de l'indépendantisme que de celui du constitutionnalisme. Nous aspirons à vivre en respectant le pluralisme des sentiments nationaux et des langues, en construisant une culture politique commune et en faveur du droit -résultant d'un pacte commun- des citoyennes et citoyens à décider de leur avenir.

Pampelune, le 26 Octobre 2013

